

DEUXIEME PARTIE

P R E S E N T A T I O N D E L ' H Y P O T H E S E

5. ESQUISSE D'UN SYSTEME VERBAL

Dans ce qui suit, nous allons construire un système verbal élémentaire qui nous permettra de mener à bien notre démonstration. Nous ne prétendons pas apporter de réponses globales ou définitives, ni même enrichir un état de la question déjà chargé, mais simplement indiquer comment doivent s'orienter, selon nous, les recherches qui touchent à l'éternel problème posé par les rapports entre temps et aspect¹.

5.1. LE TEMPS ET L'ACCOMPLI

Il est devenu habituel de diviser les formes du verbe français en deux sous-classes, dites respectivement "formes simples" et "formes composées". Nous ne nous éloignerons pas de cette tradition, qui nous fournit une trame commode pour l'ordonnement du présent paragraphe.

5.1.1. La sémantique des indices temporels

Au chapitre 3, nous avons baptisé datants les expressions susceptibles de répondre isolément à la question "Quand?". Nous ajouterons maintenant, après de nombreux auteurs, que ces éléments se répartissent en deux sous-catégories². Les datants absolus (à référence conventionnelle, selon A. Henry) gardent la même valeur référentielle dans tous les énoncés : le 14 juillet 1789, lors de Waterloo, après la guerre de 1940, etc. Au contraire, les datants relatifs (à référence fonctionnelle, pour A. Henry) renvoient, directement ou indirectement, à la production de l'énoncé et voient donc leur valeur référentielle varier suivant la situation où se trouve le locuteur : maintenant, alors, il y a deux minutes, etc. Il s'ensuit que les datants absolus se combinent sans restriction aucune avec les datants relatifs tandis que ceux-ci connaissent, entre eux, de sévères limitations de cooccurrence³. Ainsi la phrase :

Aujourd'hui, 14 juillet 1789, il fait beau sur Paris.

se révèle sémantiquement irréprochable, et ne manifesterait, en 1978, qu'une inadaptation pragmatique. En revanche, l'incohérence de :

*Demain, aujourd'hui, il fait beau sur Paris.
demeure égale, à quelque moment que ce soit.

Les temps verbaux se comportent exactement comme les datants relatifs, et constituent avec eux la classe des indices temporels. L'on aperçoit ainsi la raison pour laquelle les logiciens soucieux de rendre toute phrase "éternelle" ou "atemporelle" substituent les dates à la fois aux datants relatifs et aux temps verbaux⁴. La réalisation pratique de ce programme se heurte à des difficultés, sans doute insurmontables, que nous ne pouvons évoquer ici (cf. pourtant note 6).

La grande homogénéité des indices temporels est encore soulignée par le fait qu'ils se distribuent, indépendamment de la distinction entre datants relatifs et temps verbaux, en deux séries complémentaires, l'une réflexive et l'autre non réflexive⁵. Les indices réflexifs placent l'événement décrit en un point immédiatement repéré par rapport au moment de la parole, tandis que les indices non réflexifs le placent en un point repéré par rapport à un autre point, différent du moment de la parole. Il importe de remarquer, cependant, que tout événement se trouve, en fin de compte, situé relativement à l'acte d'énonciation⁶. C'est pourquoi nous avons affirmé plus haut que l'ensemble des datants relatifs, auxquels nous ajouterons maintenant les temps verbaux, renvoient directement ou indirectement, à la production de l'énoncé.

Cette conclusion va influencer de manière décisive notre analyse sémantique des indices temporels. Considérons, pour illustrer notre démarche, les datants hier et la veille ; en dehors de l'opposition entre réflexivité et non-réflexivité, ils possèdent le même sens propre. Nous pouvons leur associer un morphème abstrait, disons "hier", qui se traduira en hier

ou la veille selon qu'il acquerra une valeur réflexive ou non réflexive. Notre procédure ultérieure consiste à étendre le mécanisme ainsi dégagé à la totalité des indices temporels, et donc aux temps verbaux ⁷.

Généralement, des termes métalinguistiques tels que "présent", "passé", "futur" sont utilisés comme des déictiques, en accord avec la fonction qu'ils remplissent le plus souvent dans la langue ordinaire. Nous établirons ici, entre les morphèmes abstraits "présent", "passé" et "futur", et les affixes verbaux présent, passé et futur, une différence qui reproduit exactement la distinction que nous venons d'opérer entre "hier" et hier. Nous obtenons ainsi une combinatoire susceptible de saisir le réseau des relations temporelles exprimées par les formes simples du verbe français :

Présent : "Présent" par rapport au moment de la parole

Imparfait : "Présent" par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole

Passé simple : "Passé" par rapport au moment de la parole

Futur simple : (a) "Futur" par rapport au moment de la parole

(b) "Présent" par rapport à un moment futur par rapport au moment de la parole

Conditionnel présent : (a) "Futur" par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole

(b) "Présent" par rapport à un moment futur par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole

Contrairement à de nombreuses descriptions proposées jusqu'ici, notre système ne s'articule pas sur le contraste morphologique entre les temps en -ais (imparfait, conditionnel) et ceux qui sont dépourvus de ce suffixe (passé simple, présent, futur)⁸. Néanmoins, le courant de pensée auquel nous appartenons se révèle lui-même très ancien, puisqu'il est déjà représenté par la grammaire de Port-Royal. Lancelot et Arnauld écrivent en effet que l'imparfait "ne marque pas la chose simplement &

proprement comme faite, mais comme présente à l'égard d'une chose qui est déjà néanmoins passée", et envisagent, quoique confusément, la possibilité qu'un contraste véritable s'instaure entre un "futur" par rapport au présent et un "présent" par rapport au futur⁹.

Nous abordons précisément là ce qui constituera, selon les opinions, le premier avantage ou la faiblesse majeure de notre théorie. Avons-nous le droit d'assigner à un seul " tiroir " de l'indicatif deux valeurs bien distinctes, et de bafouer ainsi la suprématie, souvent indiscutable, de la morphologie ? Notre réponse se situera sur plusieurs plans, qui vont du plus général au plus particulier.

Il est clair, tout d'abord, que le mécanisme mis en place permet un nombre infini de valeurs qui vont être rendues par un nombre nécessairement fini, et en pratique très restreint, de formes. Bull (p. 24) a fait remarquer, par exemple, l'absence apparemment universelle de "futur" du futur dans les langues naturelles. Le français est ainsi contraint de recourir à un même temps au sein des subordonnées dépendant d'un présent dis où d'un futur dira :

Je te dis que j'arriverai demain.

Il te dira qu'il arrivera le lendemain.

Ceci explique pourquoi les règles de concordance, qui rattachent, parfois de manière fort indirecte, un morphème non réflexif à un morphème réflexif, n'opèrent que par rapport au présent et au passé :

Je t'affirme qu'il { est malade } .
 { viendra }

Il m'affirma qu'il { était malade } .
 { viendrait }

Il t'affirmera qu'il { est malade } .
 { viendra }

D'autre part, le fait que les langues germaniques se dispensent de l'opposition entre imparfait et passé simple rend plus concevable, aux yeux du romaniste, la dualité que nous attribuons au futur et au conditionnel. Corollairement, nous sommes amenés à nous demander s'il n'existe pas quelque système verbal où la morphologie traduit immédiatement cette double fonction.

Dans leur Grammaire générale et raisonnée, déjà citée, Lancelot et Arnauld faisaient une allusion discrète au "deuxième futur" du grec ancien. Il est vraisemblable qu'ils se réfèrent alors aux formations successives du futur passif, d'abord emprunté à la voix moyenne, puis construit sur le thème de l'aoriste. Les hellénistes s'accordent en effet à penser que lorsque le futur I en -σομαι et le futur II en -θήσομαι coexistent, ils s'alignent l'un sur l'imparfait et le présent, et l'autre sur l'aoriste¹⁰. Il faut reconnaître, cependant, le caractère marginal et épisodique de ce phénomène.

Assez curieusement, c'est le grec moderne qui nous fournit, pour ^{des} raisons en partie indépendantes, l'exemple que nous recherchons¹¹. La conjugaison s'y articule sur l'opposition entre thème de présent et thème d'aoriste, de telle sorte qu'un premier futur se groupe avec le présent et l'imparfait, et un second avec l'aoriste. Soit, pour le verbe $\varphiέρω$ "je porte" :

Thème de présent	{	présent : $\varphiέρω$
		imparfait : $\acute{\epsilon}\varphiερναι$
		futur I : $\theta\acute{\alpha}\ \varphiέρω$
Thème d'aoriste	{	aoriste : $\acute{\epsilon}\varphiερα$
		futur II : $\theta\acute{\alpha}\ \varphiέρω$

En outre, l'on obtient un "conditionnel" en faisant précéder de la particule $\theta\acute{\alpha}$ un imparfait ou un aoriste.

A ce stade, l'on nous objectera que le contraste entre futur /conditionnel I et futur /conditionnel II relève, en grec ancien et moderne, non pas du temps, mais de l'aspect. De plus, il paraîtra inadmissible que l'aoriste de la langue moderne soit assimilé à un simple passé. Nous acceptons volontiers cette critique tout à fait fondée, mais nous espérons montrer bientôt que nous pouvons compléter notre typologie des temps par une théorie élémentaire de l'aspect qui élimine déjà ces conséquences malheureuses de notre analyse.

5.1.2. La sémantique du parfait

Revenons-en maintenant au français et, plus particulièrement, aux "formes composées", que nous avons négligées jusqu'ici.

Grâce à Benveniste¹², l'histoire de ces expressions périphrastiques peut aujourd'hui être retracée. Comme lointain point de départ, nous trouvons une phrase indo-européenne, à copule facultative, qui possède pour prédicat un participe marquant l'état accompli. Telle quelle, la structure va évoluer vers ce que les grammaires latines appellent le "parfait passif" ; puis se muer, par des détours que nous épargnerons au lecteur, en un "passé composé conjugué avec être". L'indo-européen connaissait, d'autre part, une phrase possessive, où la copule était de nouveau facultative, et où le prédicat désignant le possesseur revêtait la marque morphologique du datif :

Liber mihi est.

Cette construction a disparu de nombreuses langues, qui ont préféré, comme le latin, avoir recours à un verbe d'apparition plus récente signifiant originellement "tenir". Dans la majorité des cas, mihi est a donc cédé la place à habeo¹³.

Or, une phrase copulative telle que Aliquid factum (est) pouvait constituer le sujet d'une phrase possessive du type Id mihi (est). Nous découvrons là la source du "datif d'agent" qui s'utilise avec des expressions périphrastiques

en sum avant de s'allier, par analogie, aux formes synthétiques du passif¹⁴:

Aliquid mihi factum est.

Le latin rejoint ainsi diverses langues indo-européennes géographiquement éloignées telles que le vieux-perse, le breton, l'irlandais, et sans doute aussi l'arménien classique, bien que ce dernier présente une particularité curieuse dans l'emploi des cas¹⁵. De plus, le recours à une tournure possessive pour attribuer une action accomplie à un agent se rencontre en dehors de la zone indo-européenne : Benveniste cite le vieil égyptien ~~████████████████████~~ et le paléo-sibérien oriental, auxquels nous ajouterons encore le géorgien et le basque¹⁶.

En latin, la substitution de habeo à mihi est a produit la structure Aliquid factum habeo où le futur auxiliaire possédait toujours un sujet, ainsi qu'un "objet" avec lequel le participe s'accordait à de très rares exceptions près¹⁷. Cet emploi du verbe "avoir" apparaît dans de nombreuses autres langues indo-européennes que nous nous bornerons à énumérer : germanique (nordique et westique), grec ancien et moderne, albanais, arménien moderne, hittite, iranien (sogdien, chorasmien)¹⁸. En outre, il s'est reconstitué, avec tenere, en espagnol et à l'intérieur de plusieurs dialectes romans¹⁹.

Il ressort de ce bref aperçu historique que la valeur de base des périphrases en sum/habeo + participe passé est l'attribution d'un état accompli, puis d'une action accomplie vis-à-vis d'un objet, à un actant placé en fonction de sujet ou de prédicat possessif. Par simple généralisation, l'on est passé à un sens d'accompli marquant l'achèvement d'un événement quelconque, et de là à un usage temporel sur lequel nous reviendrons au paragraphe 5.2.2.

Ceci n'implique pas que les expressions analytiques soient seules susceptibles d'exprimer l'accompli. De

nombreux spécialistes estiment, après Meillet²⁰, que la conjugaison latine se dédoublait en deux séries, dites de l'infectum (inaccompli) et du perfectum (accompli). L'opposition binaire ainsi dégagée ne relevait donc pas du temps - "tuli est un présent", écrivait Meillet - même si elle a tendu assez rapidement à recevoir cette interprétation au sein de nombreux contextes. Le même changement a affecté, selon Marcel Cohen²¹, le système verbal sémitique, de telle sorte que, très souvent, l'ancien parfait n'est plus un accompli indifférent au temps, mais un passé. En latin, l'évolution du parfait a provoqué le recours, sans cesse croissant dans les langues romanes, aux périphrases en sum/habeo + participe passé pour marquer l'accompli. Et celles-ci, à leur tour, ont subi, de manière variable, le glissement vers une valeur temporelle qui leur demeurerait originellement étrangère.

Le grec nous offre un tableau à la fois similaire et différent. Jusqu'au IV^e siècle avant J.C., il existe une parfait transitif, puis intransitif, en $\epsilon\chi\omega$ + participe aoriste, qui s'efface vraisemblablement en raison du développement du parfait synthétique²². Celui-ci, d'abord confiné à l'intransitif, s'étend au transitif et prend place au sein de la conjugaison avec un statut de plus en plus net de temps du passé. Cependant, il ne supprime jamais l'aoriste, et se voit remplacer, en tant que forme d'accompli, par de nouvelles périphrases en $\epsilon\chi\omega/\epsilon\tilde{\iota}\mu\alpha\iota$, où le second élément provient soit d'un ancien infinitif aoriste, soit d'un ancien participe parfait²³. Cette double évolution rend le parfait synthétique complètement inutile et provoque sa totale disparition.

D'un point de vue plus théorique, nous voudrions mettre en évidence une propriété logique de l'accompli que Hoepelman et Rohrer ont opportunément signalée dans leur travail sur déjà et encore (p.16). Si un événement est accompli à un moment x, il s'ensuit que le même événement sera accompli

à tout moment y postérieur à x , du moins à l'intérieur d'un intervalle pragmatiquement accessible qui inclue strictement x ²⁴. Autrement dit, les phrases qui contiennent un marqueur d'accompli obéissent à la loi des échelles formulée dès le chapitre 1, pour autant que les datants soient ordonnés par la relation "avant". Afin d'illustrer cette conclusion capitale pour notre démonstration, considérons l'exemple suivant :

Pierre est arrivé (maintenant).

où le datant maintenant se révèle facultatif en raison de la présence d'une marque temporelle affixée au verbe être. Si nous substituons à maintenant un datant quelconque situé plus bas que lui dans l'échelle ordonnée par la relation "avant", c'est-à-dire un datant quelconque désignant un moment postérieur à maintenant, la phrase obtenue :

Pierre sera arrivé dans deux minutes.

Pierre sera arrivé demain. etc.

est impliquée par Pierre est arrivé (maintenant). Bien entendu, le système grammatical de nos langues nous oblige à modifier le temps du verbe en conséquence.

La théorie que nous venons de présenter nous permet d'effectuer deux prédictions remarquables.

Tout d'abord, l'affirmation qu'un événement E se trouve accompli à un moment x équivaudra, en vertu de la loi d'exhaustivité, à l'affirmation que x est le premier moment où E se trouve accompli (cf. chapitre 1). En effet, si y est antérieur à x , la proposition :

E est accompli au moment y

implique :

E est accompli au moment x .

mais non réciproquement. La première proposition livre donc une information plus "forte" que la seconde. La loi d'exhaustivité intervient, à ce stade, pour adjoindre à l'affirmation que E est

accompli en x le sous-entendu "E n'est accompli en aucun moment antérieur à x". Ceci explique pourquoi les formes de parfait ne sont utilisées, au départ, que lorsque l'accomplissement de l'événement décrit a lieu à un moment immédiatement antérieur au point de référence²⁵. Après coup, des facteurs que nous évoquerons bientôt affaiblissent la contrainte pragmatique, et imposent le recours à divers mécanismes de renforcement qui constituent précisément le thème de notre travail (cf. chapitre 6).

Les mêmes outils théoriques assurent l'équivalence sémantique de :

Pierre n'a pas mangé (maintenant).

et :

Pierre n'a pas encore mangé (maintenant).

dans la situation, difficilement imaginable aujourd'hui, où le passé composé conserve une pleine valeur d'accompli au sein de la première phrase²⁶. Le principe de contraposition, évoqué au chapitre 2, détermine que la proposition :

L'événement E n'est pas accompli au moment x.

implique :

L'événement E n'est accompli à aucun moment y antérieur à x.

Il s'ensuit que Pierre n'a pas mangé (maintenant) implique Pierre n'avait mangé à aucun moment antérieur à maintenant, qui équivaut au présupposé de Pierre n'a pas encore mangé (maintenant). En effet, la proposition Pierre n'avait mangé à aucun moment antérieur à maintenant doit se comprendre, comme toujours, à l'intérieur d'un intervalle pragmatiquement accessible qui inclue strictement maintenant. Or, encore, en modifiant le datant maintenant provoque l'apparition du présupposé Il existe au moins un moment passé où Pierre n'avait pas mangé, qui revient, en l'absence d'une interprétation itérative, à Pierre n'avait mangé à aucun moment antérieur à maintenant à l'intérieur d'un intervalle donné²⁷. D'autre part, la loi d'exhaustivité induit ici le sous-entendu Maintenant est

le dernier moment où Pierre n'a pas mangé, de la même manière qu'avec un encore duratif. La loi d'informativité induit, dans l'un et l'autre cas, le sous-entendu On s'attendrait à ce que Pierre ait mangé (maintenant). Enfin, les deux phrases posent, bien entendu, que Pierre n'a pas mangé maintenant.

Il est symptomatique que l'interprétation durative de encore s'avère incompatible avec une forme d'accompli si celle-ci ne se trouve pas sous la portée d'une négation:

Pierre a encore mangé (maintenant).

Ceci tient au fait que la loi d'informativité induit le sous-entendu On s'attendrait à ce qu'il ne soit plus vrai que Pierre ait mangé, qui contredit la loi des échelles. Lorsque, en revanche, le datant facultatif maintenant est modifié par déjà, la phrase admet aussi bien la lecture ponctuelle ou durative que la lecture itérative :

Pierre a déjà mangé (maintenant).

Car la loi d'informativité induit un sous-entendu parfaitement cohérent : On s'attendrait à ce que Pierre n'ait pas (encore) mangé²⁸.

5.2. LES "DOMAINES" DE L'ASPECT

Si la littérature relative au temps peut paraître souvent foisonnante ou contradictoire, elle n'en demeure pas moins modeste et limpide au regard des pages innombrables consacrées à l'aspect. Il serait illusoire de prétendre refaire ici l'historique de ce problème²⁹. Aussi tenterons-nous seulement de prouver que le terme "aspect" recouvre, dans les langues que nous étudions, trois classes de phénomènes trop souvent confondus.

Nous distinguerons donc trois couples aspectuels qui se caractérisent l'un vis-à-vis de l'autre par le "domaine" au sein duquel ils se révèlent pertinents. Nous soutiendrons d'abord que l'opposition imperfectif/perfectif s'institue non pas entre des verbes, mais bien entre des phrases, et cela préalablement à l'introduction des marques de temps ou d'accompli. Ensuite, nous montrerons que les formes simples du verbe se répartissent en deux séries qui possèdent respectivement un aspect non global et un aspect global. Nous verrons enfin comment l'opposition ainsi dégagée coexiste avec la dichotomie inaccompli/accompli dont nous avons déjà traité au paragraphe précédent.

5.2.1. Le caractère compositionnel du premier aspect

Il est devenu traditionnel, sous l'influence de la philologie slave, de séparer les verbes imperfectifs des verbes perfectifs³⁰. Deux critères permettraient, en français, de déceler l'appartenance d'un verbe considéré à l'une ou l'autre de ces sous-catégories. Le premier, utilisé par Garey et Klein³¹, consiste à construire une phrase hypothétique Si p, q telle que le prédicat principal des propositions p et q soit le verbe à tester, conjugué respectivement à l'imparfait et au passé composé. Selon que le verbe est imperfectif ou perfectif, la phrase hypothétique exprimera ou n'exprimera pas une inférence correcte :

Si Pierre dormait, alors Pierre a dormi (imperfectif).

Si Pierre se noyait, alors Pierre s'est noyé (perfectif).

Le second critère, fréquemment évoqué par le hollandais Verkuyl³², consiste à faire porter sur la seule proposition q une détermination de durée introduite par pendant. Si le verbe est imperfectif, la phrase obtenue peut, sans anomalie, indiquer la continuité de l'événement ; si, par contre, il est perfectif, la phrase n'échappera à l'anomalie qu'en recevant une lecture itérative :

Si Pierre écrivait, Pierre a écrit.

Pierre a écrit pendant deux heures.

Pierre écrit { déjà }
 { encore }

et perfectif dans :

Si Pierre écrivait une invitation, Pierre a écrit une invitation.

Pierre a écrit une invitation pendant deux heures.

Pierre écrit { déjà } une invitation (itératif).
 { encore }

tandis que casser et arriver possèdent tantôt des propriétés perfectives³³ :

Si Pierre cassait une branche, Pierre a cassé une branche.

Pierre a cassé une branche pendant deux heures.

Pierre casse { déjà } une branche (itératif).
 { encore }

Si l'invité arrivait, l'invité est arrivé.

L'invité est arrivé pendant deux heures.

L'invité arrive { déjà (ponctuel) }
 { encore (anomal) }

tantôt un comportement analogue à celui de tomber :

Si Pierre cassait des branches, Pierre a cassé des branches.

Pierre a cassé des branches pendant deux heures.

Pierre casse { déjà } des branches.
 { encore }

Si les invités arrivaient, les invités sont arrivés.

Les invités sont arrivés pendant deux heures.

Les invités arrivent { déjà }
 { encore }

Cette situation a poussé certains auteurs à décréter que l'aspect lexical se réduisait à une tendance vers l'imperfectivité ou la perfectivité (cf. Klum, p. 106-107). Nous préférons nous inspirer ici de Verkuyl³⁴ pour avancer l'hypothèse que c'est la phrase

dépourvue de marques de temps ou d'accompli qui possède une valeur aspectuelle déterminée en vertu des propriétés sémantiques du verbe, du sujet et des divers actants. Une telle explication n'exclut pas les cas où le sens du verbe (si l'on veut, son "mode d'action") joue le rôle principal ou unique dans le calcul généralement "compositionnel" de l'aspect. En outre, elle prédit qu'une proposition atemporelle telle que "Marie casser une pierre pendant deux heures" présente le même degré d'anomalie ou la même signification itérative que Marie a cassé une pierre pendant deux heures.

5.2.2. Les temps et l'opposition "non global/global".

L'analyse que nous venons d'ébaucher s'accorde avec la conception, implicitement adoptée jusqu'ici, que les morphèmes de temps modifient l'ensemble de la phrase³⁵. D'autre part, nous pouvons maintenir une nette distinction entre le couple imperfectif/perfectif et la dichotomie aspectuelle non global/global qui se greffe sur le système temporel mis en place au paragraphe 5.1.1.

En effet, nous soutiendrons ici que les morphèmes de "passé" et de "futur" s'opposent aux morphèmes de "présent" par leur aspect global³⁶. L'événement décrit E est situé à

un moment x tel que, pour au moins un moment immédiatement antérieur y, pour au moins un moment immédiatement postérieur z, E ne se déroule ni en y ni en z; de plus, E est accompli en z, et partant à tout moment postérieur à x (cf. paragraphe 5.1.2).

Le passé simple du français constitue, de ce point de vue, un exemple particulièrement éclairant, même dans ses emplois dits "duratifs" ou "inchoatifs" :

Le roi régna pendant 20 ans.

De ce jour, il aima le fromage.

Afin de comprendre notre argumentation, il faut admettre que les déterminations pendant vingt ans et de ce jour restent sous la portée du morphème temporel. Il s'ensuit alors : (i) qu'il existe un moment passé x où "Le roi règne depuis vingt ans" a été vrai ; (ii) que, pour au moins un moment immédiatement antérieur y, pour au moins un moment immédiatement postérieur z, "Le roi règne depuis vingt ans" n'est vrai ni en y ni en z ; de plus, "Le roi a régné pendant vingt ans" est vrai à tout moment postérieur à x³⁷. Par un raisonnement similaire, l'on aperçoit qu'il existe un moment passé x où "A partir de ce jour-ci, il aime le fromage" a été vrai, et pour lequel les deux autres conditions se trouvent remplies.

L'on sait, d'autre part, que le passé simple ne se combine qu'avec un déjà ponctuel ou itératif :

La bombe explosa déjà à cinq heures.

Pierre résida déjà en 1954 à Paris.

et un encore itératif³⁸ :

La bombe explosa encore à cinq heures.

Pierre résida encore en 1954 à Paris.

Cette particularité découle automatiquement de l'aspect global que nous attribuons au morphème de "passé". En effet, munies de l'interprétation durative, les deux premières phrases présupposeraient respectivement :

Il existe au moins un moment immédiatement postérieur à cinq heures où la bombe a explosé.

et :

Il existe au moins un moment immédiatement postérieur à 1954 où Pierre a résidé à Paris.

ce qui provoquerait des contradictions qu'évitent les lectures ponctuelle et itérative. Avec un encore duratif, nous obtiendrions comme présupposés:

Il existe au moins un moment immédiatement antérieur à cinq heures où la bombe a explosé.

et:

Il existe au moins un moment immédiatement antérieur à 1954 où Pierre a résidé à Paris.

c'est-à-dire des incohérences exactement symétriques.

A un niveau plus général, il est intéressant de remarquer que notre théorie permet, malgré son caractère élémentaire, une confrontation significative des systèmes verbaux du français et du grec moderne (cf. p. 112bis). En français, où la catégorie du temps reste dominante, le présent s'installe en tant que forme non marquée au centre du paradigme, et relègue le passé simple à un statut de "passé". Par contre, le grec moderne place l'accent sur l'aspect ; l'aoriste s'oppose à la fois à l'imparfait et au présent, tandis que ce dernier demeure confiné à une valeur non globale. Le même contraste se reproduit entre le futur du présent (global) et le présent du futur (non global).

Par ce biais, nous revenons aux problèmes liés à la dualité que nous reconnaissons au futur et au conditionnel romans. Il existe un important courant de pensée linguistique selon lequel le futur possède, de manière universelle, un aspect global³⁹. Dans le domaine français, cette conception a été défendue par Fourquet, Klum, et les guillaumiens Martin et Wilmet⁴⁰. Or, l'emploi de déjà et encore jette quelques doutes sur une telle hypothèse :

Pierre résidera déjà (en 1984) à Paris.

Pierre résidera encore (en 1984) à Paris.

Il apparaît en effet que les deux phrases citées tolèrent l'interprétation durative, précisément exclue par le passé simple. Pour nous, l'on rencontrera un déjà/encore duratif dans la seule compagnie d'un "présent du futur" qui ne fait ainsi que s'aligner sur le présent et l'imparfait⁴¹.

	Temps	Aspect		Temps
		non global	global	
FRANCAIS MODERNE	"présent" par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole	imparfait	passé simple	"passé" par rapport au moment de la parole
	"présent" par rapport au moment de la parole	présent		
	"présent" par rapport à un moment futur par rapport au moment de la parole	futur		"futur" par rapport au moment de la parole
	"présent" par rapport à un moment futur par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole	conditionnel		"futur" par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole
GREC MODERNE	"présent" par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole	imparfait	aoriste	"passé" par rapport au moment de la parole
	"présent" par rapport au moment de la parole	présent		
	"présent" par rapport à un moment futur par rapport au moment de la parole	futur I	futur II	"futur" par rapport au moment de la parole
	"présent" par rapport à un moment futur par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole	conditionnel I	conditionnel II	"futur" par rapport à un moment passé par rapport au moment de la parole

Il ressort de tout ce que nous avons vu précédemment que le couple aspectuel inaccompli/accompli ne doit être confondu ni avec l'opposition imperfectif/perfectif, ni avec la dichotomie non global/global qui vient doubler, en français, le système temporel. Ce point mérite d'être souligné dans la mesure où de nombreux auteurs ont eu tendance à effectuer l'une ou l'autre assimilation⁴². Néanmoins, si un événement est situé à un moment passé x par un morphème réflexif et global tel que le passé simple, ce même événement se trouve accompli au moment de la parole ; et réciproquement. La différence fondamentale entre la marque de temps et la marque d'accompli réside dans le fait que la seconde ne s'emploiera, au départ, que dans le cas où l'accomplissement a eu lieu à un moment immédiatement antérieur au moment de la parole. Mais cet usage, remarquons-le, n'est pas inconnu du "passé réflexif" ; témoins le français Ce fut bon, l'espagnol Se acabó et le portugais Acabou-se⁴³.

L'on saisit mieux, alors, les constants rapprochements qui s'opèrent entre le "passé" et l'accompli. D'autant que le parfait, et singulièrement le parfait analytique, fournit un procédé morphologique régulier qui comble souvent la simple absence de "passé". Ainsi, aucune forme temporelle ne s'oppose, en français, au plus-que-parfait ou au futur antérieur⁴⁴. L'accompli peut donc échapper à la contrainte qui découle de la loi d'exhaustivité ; ce qui déclenche, par réaction, les mécanismes de renforcement étudiés dans les prochains chapitres.